N° 3561 — 11e Année — CINQ CENTIMES — Mardi 7 Novembre 1899

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place Chanzy)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, & Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs. — Un an, 24 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10

Téléphone

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

commence **AUJOURD'HUI** la publication d'un nouveau feuilleton :

LE CLUB DES COQUINS

Par Alexis BOUVIER

le romancier populaire, auteur d'un grand nombre d'œuvres sensationnelles.

Notre nouveau feuilleton :

LE CLUB DES COQUINS

est une de ses créations les plus émouvantes et ne peut manquer d'obtenir un grand succès auprès de nos lecteurs.

Chronique de la Semaine

La période de missions a nécessairement amené une recrudescence de sollicitations à la poche des fidèles et à ce sujet, quelques lettres amusantes nous sont parvenues.

Un républicain du Nord nous prie de signaler d'une façon particulière la façon chontée avec laquelle certains membres du clergé mettent les femmes à contributions.

Voici ce que nous écrit un *plaignant* :

« Monsieur le Rédacteur,

» J'ai depuis longtemps perdu mon zèle religieux, et m'étant aperçu que mon âme préoccupait beaucoup moins mon curé que mon portemonnaie.

» Le saint sacrifice de la messe ne va jamais sans d'autres sacrifices d'autre genre. Quand on est un régulier aux offices, un fidèle au confessionnal et un croyant l'étant assez pour confondre *parole d'Evangile* avec *parole de prêtre*, on est toujours sûr d'être sollicité pécuniairement au profit d'un tas d'œuvres charitables qu'on ignorait la veille et qu'on ne connaîtra pas mieux le lendemain.

» A la fin, je me suis révolté contre ce « *lapage* » perpétuel, mais j'ai une femme qui n'a d'oreilles que pour les discours de ces messieurs, et nous prétexte de me sauver de l'enfer, de leur distribue — sans trop compter, hélas ! — l'argent que j'ai péniblement gagné.

» Quand je lui fais une observation, la bonne créature me répond avec un air naïf qui me désarme :

» — C'est pour la gloire de Dieu, mon ami !

» La gloire de Dieu, moi, je veux bien, mais comme il est Tout Puissant, il n'a probablement pas besoin de mes pièces de cent sous.

» La religion n'est pas une opération financière et les 20 francs que ma femme a versés ces jours derniers, à mon insu, dans un trou quelconque, n'ajouteront certainement pas une auréole de plus au front du Très-Haut.

» Qu'est-ce que ce peut bien lui faire que j'attribue à mon usage personnel, les sous que j'ai gagnés ?

» Mon curé est un brave homme, mais il me fera difficilement avaller que Dieu ait besoin de mon argent pour faire face à ses échéances.

» Ma femme est d'une crédulité désolante, en ces matières, et comme elle n'est pas la seule, comme c'est toujours par les femmes qu'on nous fait dégorger notre monnaie, ne pourriez vous pas, Monsieur le rédacteur, en causer un peu dans la Chronique de la Semaine ?

» Agréez, etc.» B. M.

∴

Notre correspondant a raison quand il dit en substance que le prêtre exerce une action des plus appréciables sur le cœur des familles, par son influence sur la femme.

C'est par la femme qu'il obtient ce qu'il veut du mari ; et comment en serait-il autrement ?

La femme catholique et pratiquante est nécessairement crédule ; elle est, par tempérament et par caractère essentiellement impressionnable ; sa sentimentalité d'être faible la rend apte à toutes les générosités et elle n'attendrit aisément quand son curé lui raconte par exemple qu'avec deux sous elle peut sauver l'âme d'un petit chinois à qui des parents oublieux essayent d'inculquer la morale de Confucius ou la vénération de Bouddha.

Le mari absorbé par la lutte pour l'existence, se fiche autant du Chinois en bas âge que de Confucius, mais pour faire plaisir à sa femme, il lâche les cent sous et voilà de coup trois heureux : Le curé qui empoche ; 2° La somme qui sauve l'âme du petit chinois ; 3° Le mari qui sait avoir fait plaisir à sa femme.

Généralement, les sollicitations faites aux bourseiots des fidèles sous le couvert de la religion, sont basées sur la joie profonde que va causer à Dieu, la monnaie tombée dans la sébile de son mandataire.

Il y a des naïfs qui s'imaginent faire œuvre pie en versant leurs douros. Ils vont même jusqu'à penser que leur obole procurera un peu de joie en ce bas monde, à quelque pauvre diable, en quête de nourriture ou de gîte.

Nous ne voulons pas nous charger de dissiper cette illusion.

Nous en laisserons le soin au père Xavier, assomptionniste de son état, homme sincère et loyal dont le *Petite Gironde* a offert la dégustation du style à ses lecteurs.

Voici la lettre du Révérend

Madame,

Dionis environ deux ans, nous avons, à l'Alhambra, fait campagnes très actives en faveur de la défense des intérêts catholiques.

Elle s'est traduite par des publicitées nombreuses, affiches, tracts, circulaires, etc., à propos de la loi d'abonnement, du rétablissement des processions, des *élections municipales*, de la *bonne presse*, etc., etc...

L'ensemble de nos frais a dépassé le chiffre de cinq mille francs, et nous sommes toujours obligés de faire appel à la charité des catholiques de Bordeaux, tant pour le paiement des frais que pour aider à continuer une campagne de résistance plus que jamais nécessaire.

Dans l'impossibilité matérielle de suffire à toutes les sollicitations, je prends la respectueuse liberté de vous délégner M. X... qui veut bien accepter de solliciter et de recueillir *les offrandes destinées à nos luttes*.

Dans l'espoir que vous daignerez lui réserver le meilleur accueil, je vous prie, Madame, d'agréer l'assurance de mes sentiments de vive et respectueuse gratitude en laquelle j'ai l'honneur d'être votre respectueux serviteur en J.-C.

Signé : P. Xavier.
des Augustins de l'Assomption.

Voilà un moine, qui est clair.

Il ne s'agit ni d'empêcher les pauvres de crever de faim, ni de venir en aide à des œuvres de philanthropie, ni de faire acte de générosité.

On quête uniquement pour *la lutte*.

On *tape* les catholiques pour être en mesure de mieux taper.... sur les autres.

Voilà encore une arme nouvelle à laquelle on assaisonne la religion catholique.

Et que de variété dans cette cuisine !!!

Tout ce qui est bonté, tolérance, charité, douceur, résignation, persuasion, consolation, bienveillance, a disparu du programme.

Le R. P. Xavier, endossant (si j'ose m'exprimer ainsi) le caleçon de l'athlète Marseille, cambre le torse, crache dans ses mains et roulant un œil en boule de lotto vers les femmes pratiquantes, leur dit :

— Donnez nous vos picaillons !... *c'est pour la lutte* !!!!

Alors, les bonnes dames — sans trop savoir ce qu'elles font — vident jusqu'au trefond leur aumônière dans les pattes velues du révérend qui reçoit, empoche et rigole.

A la bonne heure ! on sait au moins où vont les produits des aumônes, les racolages de monnaie, les résultats des quêtes.

C'est pour la lutte contre la République et les républicains !!!

L'assomptionniste nous a fait le plaisir de nous confirmer ce que nous pensions depuis longtemps déjà.

Tous nos remerciements au loyal père Xavier.

∴

La scène se passe dans le grand-duché de Gérolstein.

Le gouverneur de cette province très catholique, reçoit, un matin, la visite de monseigneur l'Archevêque récemment nommé.

La conversation s'engage :

— M. le Gouverneur, dit l'Archevêque, je veux encourager que les relations les plus courtoises existeront toujours entre nous. Les prêtres de mon diocèse se soumettront aux lois du pays ; de votre côté, vous les laisserez exercer en paix leur ministère et nous vivrons ainsi, heureux et tranquilles, restant chacun sur notre terrain, évitant les chocs, toujours à craindre entre deux pouvoirs.

Le gouverneur répondit :

— M. l'archevêque, je vous remercie de vos bonnes intentions, mais j'ai le regret de vous informer que je ne suis pas le maître de votre diocèse. Je ne vous donne pas trois mois pour vous apercevoir de votre impuissance.

Je vous félicite de vos intentions, mais malheureusement, elles sont et resterons platonniques.

L'archevêque sourit et se retire en disant.

— Monsieur le gouverneur, je reviendrai dans trois mois, vous confirmer ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire.

∴

Deux mois après, l'archevêque était de nouveau chez le gouverneur.

— Monsieur le gouverneur, dit le Prélat, vous aviez raison. Je ne suis pas le maître. J'appartiens à un episcopat concordataire, c'est à dire dépendant, dans une certaine mesure, de l'Etat.

Rome craint cette situation et le Sacré-Collège a eu soin de placer auprès de moi, un évêque *in partibus* chargé de surveiller mes actes, de me dicter ce que je dois faire et me l'imposer au besoin.

— Je vous l'avais bien dit, répondit doucement le gouverneur.

— J'ajoute, continua l'archevêque, que j'ai voulu résister, mais le représentant du Sacré Collège, immuniste grise redoutable, me fit remarquer qu'il tenait les cordons de la bourse, toutes les œuvres diocésaines étaient dans sa main. D'un mot, il pouvait tarir toutes les ressources dont un archevêque charitable a nécessairement besoin.

Et j'ai dû m'incliner.

— M. l'archevêque *in partibus*, répondit le gouverneur en souriant, je vous plains et je vous salue. Mais si vous avez besoin de consolation, je pourrais vous indiquer certains de vos confrères placés dans les mêmes cas. Ce n'est pas le clergé concordataire qui commande dans la contrée, au monde catholique, c'est Rome par l'intermédiaire de ses représentants.

Sur ces mots, l'archevêque prit congé et en traversant le grand duché de Gérolstein pour regagner sa résidence archiépiscopale, il songea mélancoliquement à M. de Lydda.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

On dit...

La taille du soldat. — Exprimons que la race française gagne en qualité, en attendant, elle diminue en nombre et en hauteur.

C'est aussi qu'avec consoils de revision de la Seine, les autorités militaires ont remarqué que le maintien de la taille réglementaire minima à 1m54 avait pour conséquence de priver annuellement le contingent d'un assez grand nombre d'hommes robustes et bien constitués.

Aussi est-il sérieusement question de créer une catégorie spéciale pour les jeunes gens dont la taille varie de 1m50 à 1m54, ou les utiliserait par exemple dans les bataillons de chasseurs alpins.

Quant aux causes de cette décroissance, les autorités militaires auraient tort de trop s'en plaindre, car elles proviennent des tueries guerrières.

C'est surtout quand les consommerés qui illustrèrent le règne de Napoléon Ier que notre race décrût rapidement : puis, après la guerre franco-allemande, la taille militaire fut abaissée de 1m56 à 1m54.

L'humanité finira peut-être par comprendre que son intérêt n'est pas de se diminuer sinon.

∴

Encore dix jours avant la fin du monde !

Elle est, cette fois, infailliblement annoncée pour le 13 novembre 1899.

Au matin de ce jour, une commotion universelle et terrible de quelques secondes, — puis, plus rien !

Nous serons poussière !

Le pape lui-même, qui rêvait de finir centenaire, n'a pu, paraît-il, obtenir le moindre délai.

Chronique agricole

ALIMENTATION RATIONNELLE des moutons

Toute nourriture verte à la nature convient à l'espèce ovine, concurremment avec une alimentation sèche ; les betteraves, les carottes, les navets, les pommes de terre, les topinambours, les turneps, les glands, les châtaignes, le son, les grains, la bonne paille, la paille hachée, les siliques de colza, les résidus des industries agricoles peuvent être employés, en calculant les mélanges, de façon que la ration fournisse par kilogramme de poids vif et par 24 heures : matières azotées, 3 gr. 48 ; matières grasses, 0 gr. 71 ; hydrate de carbone, 14 gr. 60 ; matières minérales, 2 grammes ; cellulose, 7 gr. 54 ; soit un total de 28 gr. 30 de matières sèches.

On sait qu'un troupeau de moutons doit être divisé en plusieurs lots. Il est préférable de partager la ration des moutons en trois repas ; les différents lots pourront ne pas recevoir leur nourriture ensemble, mais l'heure de la distribution devra être bien régulière pour chacun d'eux. On fera sortir ces derniers, alternativement, et pendant quelque temps, dans la cour attenante à la bergerie, tandis qu'on changera les râteliers et les fourrages.

Sont bons pour les moutons : tous les fourrages, à l'état sec ou vert ; les différentes pailles (sauf celle des sarrasins).

Au point de vue de la valeur des racines fourragères pour l'engraissement, Mathieu de Dombasle les classèse de la façon suivante : nommes de terre, betteraves, carottes, rutabagas, navets. Les résidus des industries agricoles (distilleries, sucreries, féculeries, brasseries) sont également très propres à l'engraissement du mouton ; M. Allechin entretient tout l'hiver, dans sa ferme de la Briche, 4,000 moutons avec des rebjas de distillerie. Les fourrages ensilés sont à la même enseigne.

C'est ainsi que M. le vicomte de Chezelles donne à ses moutons de la ferme de Lionncourt-Saint-Pierre (Oise), par tête et par jour : rebjas de betteraves de distillerie, 1 kil. 5 ; fourrages ensilés, 1 kil. 5 ; barbotage, 0 kil. 75 ; avec cette ration, les produits obtenus se portent merveilleusement et engraissent parfaitement ; ils fournissent à Paris des gigots très cotés, portant le nom du *gigots fins de premier choix*.

Une autre ration donnant de bons résultats est la suivante : betteraves en carottes, 1 kil. 5 ; mousse paillée (balles, etc.), 0 kil. 30 ; une gerbe d'avoine pour 15 ; grains, 0 kil. 200 ; paille, 0 kil. 412 ; fourrage, 0 kil. 800 ; une botte de fourrage pour 10. Voici la prix de revient de cette ration : carottes et betteraves, 1 kil. 800 à 18 francs les 1,000 kil. soit 0 fr. 0324 ; avoine (grains), 0 kil. 200 à 11 francs les 100 kilos, soit 0 fr. 02881 ; avoine (paille), 0 kil. 12 à 36 fr. les 1,000 kilos, soit 0 fr. 01482 ; fourrage, 0 kil. 800 à 35 francs les 1,000 kilos, soit 0 fr. 04. Au total, 0 fr. 11695. Seule, la proximité d'une industrie agricole permettrait de nourrir les moutons d'une façon aussi économique ; aussi dans le cas en question, pourrait-on approvisionner un peu de luzerne à cette ration.

Ajoutons encore que M. Carette, à Noyent (Aisne), donne avec succès, par tête et par jour : betteraves, 5 kilos ; foin, 0 kil. 500 ; tourteaux, 0 kil. 500 ; paille, 0 kil. 500 ; cette ration revient à 0 fr. 17. Enfin, la ration suivante est souvent employée : pulpes de betteraves, 3 kil. 500 ; foin, 0 kil. 500 ; paille, 0 kil. 500 ; elle revient à 0 fr. 199 par jour. Quant aux *betteraves*, elles doivent surtout recevoir des grains, notamment de l'avoine.

Pour faire des râtures pour le parcours des troupeaux de moutons dans les pays où l'on cultive l'avoine à côté du blé, on transforme la culture en assolement quinquennal ainsi : c'est-à-dire en coupant des pâturages artificiels d'une durée de deux ans. L'ensemencement doit en faire en mars ou avril sur les chiaps ayant déjà reçu de l'avoine de printemps. Après un apport d'engrais chimiques, on sème un mélange de ryegrass, brome des prés, avoine de-vec, sainfoin, anthyllide, lupuline, cinéraire sauvage et mille feuille.

Les plantes qui naissent ainsi se développent à l'abri protecteur de la céréale, et à l'automne suivant, on possède alors un pâturage qui tant mieux qu'en peut la première année pour ne pas trop affaiblir sa végétation ; au printemps suivant, il est en pleine vigueur ; on le conserve encore une année (ce qui lui affecte une durée de 25 à 30 mois) pour être ensuite remplacé par une céréale dans toutes.

De cette façon, une ferme sont possédée annuellement une pâture dont la surface est double de celle de l'avoine.

En ce qui concerne l'alimentation spéciale des *brebis laitières*, il est à conseiller d'abord aux foins d'autres aliments aqueux, mais riches, capables d'augmenter la lactation. Les produits suivants, donnés par tête et par jour, fournissent de bons résultats : foin, de 0 kil. 200 à 0 kil. 600 ; maïs, 0 kil. 250 ; fèves, 0 kil. 250 ; pommes de terre, 1 à 2 kilos ; ces dernières doivent être données cuites et écrasées en bouillie claire, mélangée avec de la farine de maïs et de fèves, cette pâtée sera distribuée aussi chaude que possible, et légèrement salée en deux repas.

On peut utilement employer la ration suivante : foin de prairie naturelle, 0 kil. 500 ; paille hachée et balles de blé, 1 kilo ; grains (maïs, orge ou avoine), 0 kil. 600 ; betteraves, 2 à 3 kilos. Cette ration sera distribuée en trois fois ; les betteraves seront données en mélange avec la paille et les balles ; quant aux grains, ils seront donnés en farine, intimement mélangés et bavées très chaudes ; en effet plus l'alimentation est humide et nouvelle une température élevée, plus on pousse à la production du lait.

Enfin, la ration journalière qui vait produit également des bons effets dans l'alimentation des brebis laitières : foin, 1 kilo à 1 kil. 5 ; paille, ou mieux, menues pailles, 1 kilo ; carottes, 0 kil. 500 à 1 kil. 5 ; tourteau de coco, 0 kil. 300 à 0 k. 400. On fera bien de faire prédominer la carotte dans cette ration.

Voici un moyen à conseiller pour préparer cette nourriture ovine : on supperpose des couches de foin, de paillies hachées et de ratisms débitées en coupettes au coupe-racines ; on tasse le tout et on laisse fermenter dans des citernes, ou simplement en tas, sur une aire très propre, du jour au lendemain ; le tourteau est réduit en farine et on en saupoudre la ration au moment de la faire consommer. Pour les brebis laitières en particulier, il vaudrait mieux même délayer le tourteau dans de l'eau bouillante et arroser la ration avec le liquide, au moment de la distribuer. En un mot, aux brebis laitières, on doit donner une ration très substantielle et faire absorber à l'animal le plus d'eau chaude possible sans chercher à la doser.

Quant à l'alimentation *des agneaux*, elle exige un *foin savoureux et tendre, si ce dernier n'est pas* de très bonne qualité, il convient d'y ajouter d'autres aliments, notamment des fréneux azotés. Pendant l'allaitement, la brebis doit recevoir un supplément correspondant à la quantité de lait sécrétée c'est-à-dire à un dixième en plus des matières azotées et des matières grasses. Pour la production de la viande ou l'engraissement, les mêmes nécessités s'imposent.

Si l'on possède un assez grand nombre d'agneaux à élever et à, peur sans raison ou tour une autre, on n'a pu semer en automne du fourrage pour la nourriture de ce troupeau spécial.

M. Heuzo conseille d'en élever une moitié et de destiner l'autre moitié à la boucherie. On nourrira alors les brebis aussi bien que nouvelle, selon les ressources fourragères hivernales disponibles (foin, balles de blé, paille, racines, tubercules, feuillards), puis on établira dans un coin de la bergerie un compartiment réservé exclusivement aux agneaux. Cette partie sera fermée par une claire-voie ayant ses barreaux suffisamment espacés pour que les agneaux puissent à volonté, le jour comme la nuit, y entrer et en sortir pour rejoindre leurs mères.

Les choses étant ainsi disposées, on établira sur de très petite chevalets, à l'aide de planches de 0 m. 15 de large, des mangeoires ou mangeoires en forme de V, dans lesquelles on déposera un mélange composé de menus paillis de blé, feuilles de foin de luzerne, sainfoin, gros son, poudre de tourteau et avoine. Cette provenda sera recherchée par les agneaux aussitôt qu'ils commenceront à manger des fourrages secs. Elle exercera une grande influence sur leur développement et n'occasionnera pas une grande dépense. En nourrissant ainsi les agneaux qui naissent en décembre ou janvier, on pourra les livrer à la boucherie, âgés de 4 à 5 mois, dans des conditions très avantageuses.

La proportion de son et d'avoine qui doit entrer dans cette provende variera nécessairement suivant la force des agneaux et le poids qu'ils doivent atteindre à la fin de leur engraissement. La menue paille, les balles de blé, les feuilles ou débris de foin, du luzerne ou du sainfoin, ne seront utilisées qu'après avoir été criblés ou débarrassés de la poussière qui y est adhérente. Les agneaux ainsi nourris rasteront dans les bergeries quand leurs mères seront conduites aux pâturages ; seule de l'eau potable, indispensable à tous les animaux sera mise à leur portée dans la bergerie.

Prévenons, en terminant, qu'aux agneaux d'engraissement on peut appliquer la composition des rations indiquées plus haut, seulement la quantité à employer devra descendre de l'aptoit et de l'engraissement des animaux. On peut même, ce qui est plus commode, supprimer les pommes de terre et donner simplement du foin et des farines ; avec ces dernières, le tourteau n'est plus indispensable.

Camille PABST.

(*Agriculteur Moderne*)

Les Députés et les Sénateurs DE LA LISTE ROUGE

Etant bien entendu que les sénateurs et les députés représentent fidèlement l'opinion de leurs électeurs, voici la part prise par les collèges électoraux à la souscription-démonstration de la *Libre Parole*, pour la glorification des officiers de Rennes, traîtres, mensonges et Judas qu'avait commis le colonel d'Etat-Major Henry. Vive Mercier ! Vive Boisdeffre ! Vive Zurlinden ! Vive Billot ! Vive Pellieux ! Vive Gonse ! Vive Chamoine ! etc., etc.

Procédons par ordre alphabétique.

Les *Basses-Alpes* ont souscrit, par la plume de M. le comte Boni de Castellane, gentilhomme aux parchemins tartines de saindoux américain, 200 francs.

L'*Ariège*, arrondissement de Pamiers, a envoyé 10 francs, par M. Massabuhan.

La *Charente*, en son chef-lieu Angoulême, a versé 50 francs par M. Paul Deroulède.

La *Corrèze*, en son chef-lieu Tulle, a versé 20 francs par M. Léon Vacher.

Les *Côtes-du-Nord* ont été représentées que par un sénateur, M. Le Provost de Launay, qui donne en leur nom 50 francs.

La *Dordogne*, en son chef-lieu Périgueux, qui a élu M. Napoléon Magne, a souscrit 100 francs.

Dans le *Finistère*, Brest (deuxième circonscription), M. Mahé, a envoyé 10 francs, sur MM. Emile Vilders et le comte Albert de Mun.

Dans le *Gard*, Alais et Uzès versèrent 40 fr., par MM de Rainel et Pascal.

Dans le *Gers*, Condom, qui était M. Lasies, et Lectoure, qui choisit M. Delpech-Cantaussy, qui donnèrent 20 francs.

L'*Hérault*, dans ses deux fiefs de Béziers et Saint-Malo, MM. le lieutenant-colonel du Halgouet et Robert Surcouf, a envoyé 40 fr.

Les *Landes*, par M. Théodore Denis, Dax, et M. le comte Dupouy, de Mont-de-Marsan, ont donné 30 francs.

La *Loire*, en son chef-lieu, Saint-Etienne (troisième circonscription), a donné 10 francs, par les mains de M. Victor Gay.

La *Loire-Inférieure* a donné par un de ses sénateurs, M. le Cour-Grandmaison, et par ses députés M. Le Mée, M. de Mun, M. Le Ferronnays, Ancenis, et M. le comte de Montalembert, de Saint-Nazaire, 60 francs.

Les *Maines-et-Loire*, pour cinq de ses députés sur sept, MM. Jules Baron et le vicomte de la Bourdonnaye, représentant tout Cholet, M. de Grandmaison, de Saumur, et les deux Brugère, celui d'Angers et celui de Segré, a versé 110 fr.

La *Mayenne*, par Messieurs le prince de Broglie, de Château-Gontier, et le comte d'Elva de Laval, a envoyé 30 francs.

Le *Meurthe-et-Moselle*, par M. Gervaize, l'un des députés de Nancy, souscrivit 10 francs.

La *Morbihan* avait chargé M. le marquis de l'Estourbeillon, de Vannes, de remettre 20 fr.

Le NORD, par trois des députés de Lille, MM. Loyer, Jules Dansette, le comte de Montalembert, a rendu 90 francs.

L'*Oise*, en son chef-lieu Beauvais, a donné 40 francs, les mains de M. Baudon.

Les *Hautes-Pyrénées*, où Bagnères-de-Bigorre fit de M. Edmond Blanc un député nationaliste, ont donné 100 francs.

La *Haute-Saône*, où M. de Sélignac-Fénelon représente Lure, a donné 20 francs.

En *Saône-et-Loire*, Chalon-sur-Saône a fait porter 10 fr, par M. Boyasset.

Pour la *Sarthe*, M. Gélpin, du Mans, a versé 10 francs. (M. Cavaignac, qui sait à quoi s'en tenir sur le patriotisme de l'égorgé colonel Henry avait refusé de souscrire).

Dans la *Savoie*, Pays, qui compte parmi ses trente-sept représentants MM. *Georges Berry*, Paulin Méry, Alphonse Humbert, Millevoye, Ernest Roche, et Saint-Denis, qui élut M. Goussot, ont versé 90 francs.

La *Seine-Inférieure*, de caractère circonspect, n'a manifesté que 5 francs. Yvetot n'a plus de roi, mais il lui reste le vicomte de Montfort, qui a souscrit 20 francs.

En *Seine-et-Oise*, Rambouillet et Versailles (2e circonscription) ont donné 40 francs par MM. Marcel Habert et Gauthier.

Les *Deux-Sèvres*, par M. le marquis de Maussabré, de Parthenay, et par M. Henry Savary de Beauregard, de Bressuire, versèrent 25 francs.

Dans le *Var*, Toulon a donné 5 francs par les mains de l'ex-général ex-communard Cluseret.

La *Vendée* a donné 20 francs par M. de Baudry d'Asson, député des Sables-d'Olonnes.

En *Algérie*, Alger, Constantine et Oran ont donné 130 francs, par MM. Drumont, Morinaud, Firmin Faure et Treille, sénateur de Constantine.

Enfin la *Martinique* a envoyé dix francs que M. Duquesnay a versés.

Désertions Cléricales

Depuis quelques années, les désertions se font de plus en plus nombreuses au camp clérical. Des prêtres, outrés du mensonge qu'il leur faut professer chaque jour, révoltés des faits scandaleux auxquels ils doivent assister sans récriminations et sans colère, quittent la soutane et rentrent dans la vie civile, guéris à jamais de leurs illusions premières.

Le fait vient de se présenter le mois dernier en Savoie. Un prêtre distingué, l'abbé Lachenal, qui, après de brillantes études classiques, était sorti avec le prix d'honneur, et qui avait été nommé vicaire à Aix-les-Bains, a envoyé sa démission à l'archevêque de Chambéry.

Cette démission est conçue dans des termes que nous croyons devoir reproduire pour l'édification de ceux qui pourraient être tentés de nous adresser le banal reproche de « manger du curé ». Amen naïves, qui croyez encore à la sainteté de la mission du prêtre, à son profond détachement des choses d'ici bas, lisez.

Après avoir rappelé que, à l'époque de son ordination sacerdotale, il croyait sincèrement se trouver dans le vrai de la vérité et qu'il avait ensuite rempli, avec une conviction entière, les fonctions qui lui avaient été confiées, l'abbé Lachenal ajoute :

Mais je n'ai pas tardé à rencontrer l'injustice et l'intolérance là où je n'aurais dû trouver que la véritable charité de Jésus-Christ. J'ai entendu engager du haut de la chaire des discours très haïmaïs pour être divine ; j'ai constaté que le confessionnal est une cause de rivalités et de jalousies révoltantes, un moyen par lequel la puissance cléricale, non sans le bien des âmes sans distinction, tient les hommes dans des positions de serfs, surtout qui jouissent des dons de la nature et de la fortune... je ne suis pas sans connaître les vexations que les administrations ecclésiastiques exercent sur des prêtres qui professent des opinions quelque peu indépendantes.

A Bréthons-Bons, glissons plutôt sur ces rivalités et ces jalousies du confessionnal, sur les « faveurs » des belles et riches pécheresses — des riches surtout ! Tout ceci est très édifiant, et l'on ne nous accusera plus de tourner trop souvent en dérision la chasteté cléricale.

Les révélations — sont-ce des révélations ? — de l'abbé Lachenal sur les dessous profanes du confessionnal ; celles non moins récentes de l'évêque de Nancy sur les agissements des religieuses du Bon Pasteur sont bien faites pour troubler les consciences de prêtres déjà désabusés.

Au point de vue plus général de la lutte contre l'Eglise, on ne saurait donner trop de publicité à des vexes dont on ne sait trop soupçonner la sincérité, et qui jettent une lumière de plus en plus vive sur l'exploitation religieuse.

Vous avez adressé le bretzel de Robièche
Aux saintes pierres de l'autel.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

LA GUERRE

ENTRE

l'Angleterre et le Transvaal

L'opinion en Angleterre

Les Anglais commencent à examiner d'un œil moins complaisant les responsabilités de leur grand homme. Le moment n'est peut-être pas éloigné où ceux qui acclamaient M. Chamberlain, la plus éclatante représentation du patriotisme britannique, traîneront leur idole aux gémonies. M. Stead, le publiciste bien connu, qui était menacé il y a quelques jours de payer cher son opposition, riposte courageusement et accuse en toutes lettres M. Chamberlain d'avoir aidé Jameson, au mois de décembre 1894, dans son entreprise de brigandage.

M. Stead invite M. Chamberlain à le poursuivre devant les tribunaux, si son accusation est mal fondée. L'orchidée, fleur de beauté naïve et sans âme, peut toute tanée à la boutonnière de M. Chamberlain.

Le *Morning Leader* accuse le ministère anglais d'avoir commis « un faux », à l'instar du grand meneur d'Ems, en retranchant d'une dépêche du président Krüger un passage très important qui offrait un moyen de paix. Les députés irlandais prennent ouvertement une attitude que les officieux qualifient de « haute trahison », parce qu'ils font des vœux pour la victoire des Boers ; les députés irlandais répondent que le gouvernement de Chamberlain et Salisbury est traître au droit et à la justice et à la liberté des peuples, et que M. Chamberlain, personnellement complice de Jameson, tombe sous le coup des lois.

On venait justement d'afficher sur les tableaux la dépêche du colonel Baden-Powell, annonçant de Mafeking : « Tout va bien : quatre heures de bombardement, un chien tué ». Le chauvinisme impérial éclatait de joie devant cette oplasmicterie shakespearienne du grand guerrier Baden. « Patriotisme de *music-hall*», dit aujourd'hui la *Daily Chronicle*. Une heure après venaient s'aligner sur les tableaux les dépêches de Ladysmith et, à côté du chien tué, on lisait les noms des officiers de l'Angleterre tombés au Natal. Alors les Anglais se sont mis à dire : « C'est un Sedan ! »

Il n'y a vraiment rien d'un Sedan en cette affaire. Ceux qui tombèrent à Sedan tombèrent pour la patrie ; la brillante jeunesse d'Albion va tomber en Afrique, dans une entreprise de cambriolage, au profit de Chamberlain et de la banque Chamberlain-Rhodes. Voilà un beau sujet de gloire ! Et c'est bien la peine de se faire tuer ! Le *Gloria victis*, appartient d'avance aux Boers, s'ils doivent finir par être vaincu, — ce qui n'est pas prouvé ; mais l'Albion, même victorieuse, ne peut avoir en cette rencontre qu'une victoire « ignoble », au propre sens du mot, c'est-à-dire une victoire non noble. Une victoire même de cette qualité lui devient douloureuse, et les choses sont parties d'une telle allure dans le Sud africain que nous ne voyons plus comment l'Angleterre fera pour y rétablir sa suprématie.

Hector DEPASSE.

A LADYSMITH

Duel d'artillerie

Voici un peu de nouvelles officielles de Ladysmith.

Ils remarquera qu'elles remontent à jeudi.

Depuis il a pu se passer de graves événements.

Ladysmith, 2 novembre, 10 h. matin (par service spécial). — Depuis six heures du matin, nous assistons à un duel d'artillerie. Jusqu'ici, le feu de l'ennemi ne nous a causé aucun dommage. L'excellence de notre tir empêche les Boërs de régler le leur.

Des coups de canon ont été entendus dans la direction de Colenso.

Londres, 4 novembre (par service spécial). — Les journaux publient la dépêche suivante :

« Ladysmith, 2 novembre, 9 h. 30 matin. — Dans la nuit les Boers se sont rapprochés de nos positions et ont choisi de nouveaux emplacements pour leur artillerie.

» Les grosses pièces de marine anglaises ont été montées dans des positions très élevées, plus près de la ville sur les hauteurs qui dominent les batterie ennemies.

» Ce matin, de matin, le général White a donné l'ordre de bombarder l'ennemi et les marins ont ouvert le feu.

» Les Boërs ont répondu avec la plus grande vigueur. Leur tir était bien dirigé, quelques Anglais ont été atteints.

» Le duel d'artillerie dure depuis 3 heures. Jusqu'ici nos pièces de marine sont seules à prendre part. »

La course contre les navires anglais

L'*Eclair* apprend de source sûre que le gouvernement du Transvaal a pris des mesures de course contre l'Angleterre. Il a reçu de nombreuses offres de services, en particulier, d'armateurs des Etats-Unis. Des lettres patentes ont déjà été délivrées à des corsaires qui vont entrer en campagne.

Le silence officiel

Jamais, depuis le commencement de la guerre, la pénurie de nouvelles n'avait été plus complète que depuis trois jours. Comme nous le disions, hier, les avaries de la ligne du Natal et du câble oriental d'Afrique étaient une fois de plus successivement invoquées comme excuse.

Mais entre Durban et le Cap, à travers le Pondoland, il existe une ligne télégraphique par Kokstad et Umtahe. Même si elle était endommagée entre ces deux villes, dans la partie la plus déserte de son parcours, les nouvelles pouvaient encore se transmettre par messages, grâce aux fonctionnaires de l'intérieur. Il semblait donc bien qu'à défaut du « War office, le « Colonial office» dût recevoir, soit du gouvernement du Natal, soit de sir Alfred Milner, des renseignements précis sur la situation du général White.

Ceci, en effet, le Colonial office qui a transmis, hier, au War office la nouvelle de la prise de Colenso par les Boers.

Le plan des Boers

Une dépêche de Luxembourg à l'*Evening Standard* dit que M. Leyds n'a jamais cessé de correspondre avec son gouvernement par une voie diplomatique indirecte.

Le même correspondant ajoute qu'il croit pouvoir indiquer le plan des Boers : isoler et écraser le général White avant ses forces ; se porter jusqu'à Durban ; y élever des travaux pour rendre tout débarquement impossible ; abandonner alors le Natal ; se porter en masse à la colonie du Cap et y provoquer activités attendraient ; résister avec leur aide à l'envahissement de l'Orange par sir Redvers Buller.

LE MINISTRE DE LA GUERRE

devant la Commission du budget

Paris, 5 novembre. — Le ministre de la guerre sera entendu mardi par la Commission du budget. M. de Galliffet demandera avec insistance à la Commission de rétablir dans leur intégrité un certain nombre des crédits qui ont été supprimés ou réduits sur la proposition de M. Pelletan. Il protestera contre diverses allégations du rapporteur, notamment en ce qui touche les abus dans la vente des chevaux de remonte qui permettraient à des officiers de racheter à vil prix des chevaux excellents. Cette assertion de M. Pelletan a donné lieu à un débat très vif dans la commission du budget qui, en le suit, a ordonné une enquête.

Nous croyons savoir que M. Pelletan se propose de réclamer de toutes ses forces aux des